

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ORDINAIRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 13 mars 2017 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Denise Descôteaux et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE :

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance ordinaire.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-03-043

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2017;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 février 2017 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer;
06. Période de questions;
07. Résolution en vertu de l'article 110.10.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du Règlement 158-2017 sur le plan d'urbanisme, du Règlement 159-2017 de lotissement et du Règlement 160-2017 de zonage ;
08. Résolution en vertu de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du Règlement 161-2017 de construction ;
09. Résolution en vertu de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Adoption du Règlement 162-2017 administratif ;
10. Date de l'assemblée de consultation publique – Projet Agrandissement de l'Hôtel de ville ;
11. Règlement #080-2008 – Concernant l'établissement d'un programme de revitalisation – Modifiant les articles 4 et 6 portant sur les conditions et l'expiration du programme ;
12. Balayage des rues – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux ;
13. Ventes de garage – Dates retenues ;
14. Association des bénévoles du Centre Lucien-Shooner – Demande de commandite ;
15. Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille ;
16. Affaires diverses
17. Documents déposés;
18. Rapport des rencontres des élus durant le mois;
19. Période de questions;
20. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 FÉVRIER 2017

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *13 février 2017*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-044

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du *13 février 2017* et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 FÉVRIER 2017

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 février 2017, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2017-03-045

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 février 2017 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 10 mars 2017;

2017-03-046

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2017.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	5889	Association du Hockey Mineur des Villages AHMV - Aide financière	100.00 \$
2	5890	Logesco - Logiciel Adobe Professionnel DC boîte Français 4 postes	3 674.60 \$
3	5891	Musée des Abénakis - Cocktail bénéfice	85.00 \$
4	5892	Ministre des finances - Duplicata carte d'apprenti en traitement des eaux usées (Sylvain Bardier)	33.75 \$
5	5893	Courchesne Julie - Remboursement CSST	462.96 \$
Sous-total des factures déjà payées			4 356.31 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement février 2017	7.00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier -	
6		Richard Fontaine -	
7		Éric Traversy -	
8		François Roy -	
Sous-total des factures déjà payées			7.00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Février 2017	1 230.32 \$
2		Hydro-Québec - Décembre 2016 à février 2017	8 295.02 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. février 2017	5 827.93 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. février 2017	2 354.14 \$
5		RREMQ - Fond de retraite remise de février 2017	2 383.70 \$
6		Sogetel - Internet bibliothèque février 2017	18.34 \$
7		Télu Mobilité - Cellulaires Maire & DG - Du 11 janv. Au 10 fév. 2017	116.04 \$
8		Visa Desjardins - Dépenses janvier 2017	1 021.34 \$
Sous-total des factures déjà payées			21 246.83 \$

Fournisseurs (dépenses 2017)

- \$

1	5894	Descôteaux André- Frais de déplacement février, MRC, palais de justice Sorel	232.50 \$
2	5895	Boisvert Lyne - Frais de déplacement février, MRC, vérification fin d'année, Hopital Julie Courchesne	544.00 \$
3	5896	Buropro - Lectures du photocopieur février	528.67 \$
4	5897	Léveillée Sandrine - Subvention Natation (Romy Courchesne)	30.02 \$
5	5898	Gamelin Isabelle - Subvention Hockey (Joé Desmarais)	141.94 \$
6	5899	Dépanneur Pierreville - Essence février 2017	111.18 \$
7	5900	Dépanneur Beau-soir - Diesel février 2017	141.31 \$
8	5901	Élévabec - Inspection annuelle pour élévateur centre Communautaire	325.00 \$
9	5902	Gamelin François - 4/5 vers. Déneigement rues Pville et stationnement	7 036.47 \$
10	5903	Gamelin Gaston - 4/5 vers. Déneigement rues ND & ST	13 945.57 \$
11	5904	Groupe Infoplus inc. - Hébergement des sauvegardes en ligne 60 go	593.13 \$
12	5905	annulé	- \$
13	5906	L'annonceur - Avis public plan d'urbanisme, zonage et lotissement	336.30 \$
14	5907	Groupe Environnex - Tests eaux usées février 2017	179.36 \$
15	5908	Lafleur Marie-Josée - Suvention Hockey (Clovis Courchesne)	141.94 \$
16	5909	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Lumières de rues, 137 et 129 Georges, 50-51-111 Tremblay	677.85 \$
17	5910	Mégaburo - Diverses papeteries février	248.08 \$
18	5911	Bardier Normand - 2/2 versement du déneigement des stationnements ND	3 449.25 \$
19	5912	Patrick Morin inc. - Diverses fournitures février	30.07 \$
20	5913	ADT Canada inc. - Surveillance de base garage municipal	469.10 \$
21	5914	Régie d'eau du Bas Saint-François (IAEP) - Consommation d'eau février 2017	14 262.50 \$
22	5915	Régie des déchets du Bas-St-François (RGMR) - 3/12 vers. Quote part	15 655.13 \$
23	5916	Régie d'incendie Pierreville-St-François-du-lac - 1 vers. Quote-part 2017, 85 Thibault, 37 rang Courchesne ...	39 510.51 \$
24	5917	Remorquage J2 - Chevreuil 910 rang Du Haut de la Rivière	155.22 \$
25	5918	WSP - Étude débits pluviaux	1 655.64 \$
26	5919	Marcel Fafard ingénieur - Offre de services pour dossier agrandissement	1 667.14 \$
27	5921	Therrien Couture - Services rendus et honoraires avis juridique dossier Coop	1 990.22 \$
Sous-total des factures à payer			104 058.10 \$

Total des factures du mois	129 668.24 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h34 et se termine à 20h05.

07. RÉOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 110.10.1 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME – Adoption du Règlement 158-2017 sur le plan d'urbanisme, du Règlement 159-2017 de lotissement et du Règlement 160-2017 de zonage

CONSIDÉRANT que des projets de règlements ont été adoptés le 12 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT que des avis de motion ont été présentés le 16 janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 6 mars dernier ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie de ces règlements, qu'ils déclarent les avoir lus et ont demandé dispense de lecture lors de leur adoption ;

2017-03-047

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter, sans changement, le règlement visant la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville et intitulé « Règlement 158-2017 sur le plan d'urbanisme » ainsi que le règlement visant le remplacement du règlement de zonage de la Municipalité de Pierreville suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé « Règlement 160-2017 de zonage » et le règlement visant le remplacement du règlement de lotissement de la Municipalité de Pierreville suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé « Règlement 159-2017 de lotissement ».

Copies des règlements sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

08. RÉSOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 134 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME – Adoption du Règlement 161-2017 de construction

CONSIDÉRANT qu'un projet de Règlement 161-2017 remplaçant le règlement de construction a été adopté le 12 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été présenté le 16 janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 6 mars dernier ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-048

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement visant le remplacement du règlement de construction de la Municipalité de Pierreville suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé « Règlement 161-2017 de construction ».

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

09. RÉSOLUTION EN VERTU DE L'ARTICLE 134 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME – Adoption du Règlement 162-2017 administratif

CONSIDÉRANT qu'un projet de Règlement 162-2017 remplaçant le règlement administratif 162-2017 a été adopté le 12 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été présenté le 19 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-049

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement visant le remplacement du règlement administratif de la Municipalité de Pierreville suite à la révision du plan d'urbanisme intitulé « Règlement 162-2017 administratif ».

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**10. DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE –
Agrandissement de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque**

CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer une date d'assemblée de consultation publique concernant le projet d'agrandissement de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT qu'afin d'informer la population, un avis public de consultation sera présenté dans l'édition du 16 mars 2017 du journal L'Annonceur ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-050

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'établir au 27 mars 2017, à 19h00, au bureau municipal situé au 26, rue Ally, la date de l'assemblée de consultation publique concernant le projet d'agrandissement de l'Hôtel de ville et la bibliothèque.

11. RÈGLEMENT #080-2008 – Concernant l'établissement d'un programme de revitalisation – Modifiant les articles 4 et 6 portant sur les conditions et l'expiration du programme

CONSIDÉRANT qu'il y ait lieu de procéder à la modification des articles 4 et 6 du règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation mentionnant que le programme de ce règlement prend fin le 31 décembre 2013 à 0h00 PM ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil désirent reconduire ce règlement pour les prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-051

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les articles 4 et 6 du règlement cité en titre soient modifiés pour se lire comme suit :

Article 4 – Conditions

1. Les travaux admissibles doivent avoir débuté à compter du 31 décembre 2013 pour être complétés au plus tard le 31 décembre 2021 ;

Article 6 – Expiration du programme

Le programme de subvention du présent règlement prend fin le 31 décembre 2020 à 0h00 PM en référence avec la date d'émission du permis de construction.

12. BALAYAGE DES RUES – Secteurs Pierreville / Notre-Dame – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder au balayage et au nettoyage printanier des rues dans les secteurs Pierreville et Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut donner le contrat gré à gré étant donné que le contrat est inférieur à 25 000\$;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-052

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de balayage et de nettoyage des rues dans les secteurs de Pierreville et Notre-Dame à l'entreprise *CLÉMENT FORCIER* au taux horaire de 167\$/heure et ce, excluant la surcharge de carburant ;

QUE le montant total des travaux ne devra pas excéder la somme de 6 000\$.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Balayage des rues » 02 320 03 521

13. VENTES DE GARAGE – Dates retenues

CONSIDÉRANT le règlement #01-2002 concernant les ventes de garage ;

CONSIDÉRANT l'article 4 dudit règlement stipulant que le conseil doit statuer par résolution sur les dates retenues pour les ventes de garage ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-053

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que les dates suivantes soient retenues pour les ventes de garage 2017, à savoir :

La fin de semaine du 20, 21 et 22 mai 2017

La fin de semaine du 2, 3 et 4 septembre 2017

14. ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE LUCIEN SHOONER – Demande de commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l'Association des bénévoles du Centre Lucien Shooner concernant la tenue de son bercethon annuel le mercredi 5 avril prochain ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-054

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100\$ à l'Association des bénévoles du Centre d'hébergement Lucien-Shooner en guise de commandite pour ladite activité.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes – Divers » 02 701 90 990

15. SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – Avril – Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivons les progrès ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE,

2017-03-055

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille ;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

16. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'ayant été rajouté, nous poursuivons l'assemblée.

17. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)** – Avis de non-conformité suite au rapport annuel 2016 pour l'OMAE ;
2. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Procès-verbaux du 23 janvier et 27 février, rapports mensuels de décembre 2016 et janvier 2017

18. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Denise Descôteaux et messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h27 et se termine à 20h53.

Quelques citoyens, citoyennes posent des questions sur ces différents sujets :

Glissement de terrain, rang de l'île
Consultation publique – Agrandissement Hôtel de ville et bibliothèque
Coop de Santé

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-03-056

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h53.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale